Les exploitations laitières décryptées par l'Idele

Début avril, l'Institut de l'élevage (Idele) a organisé un cycle de conférences intitulé : "Grand Angle Lait". À cette occasion, de nombreux spécialistes et conseillers ont abordé les performances économiques et techniques du secteur laitier. Décryptage.

©Lea_Rochon_Apasec

Baptiste Buczinski est agroéconomiste, spécialisé en conjoncture laitière, études économiques et veille internationale pour l'Institut de l'élevage (Idele). Interview.

Quels éléments ont marqué le secteur laitier français et européen durant l'année 2024 ?

Baptiste Buczinski : « Les herbes, fourrages et ensilages de l'année 2023 qui ont été distribués durant l'hiver 2024 étaient de bonne qualité. Mais le début d'année a été marqué par une météo très pluvieuse, ce qui a retardé la mise à disposition de l'herbe et gêné les semis, puis les récoltes. Nous sommes donc dubitatifs quant à la qualité des fourrages qui seront distribués en 2025 en France et dans le Nord de l'Europe, excepté pour l'Irlande qui a connu une météo clémente. Enfin, l'inflation alimentaire, qui avait été très forte depuis 2022, est finalement tombée à 0 % en décembre 2024 en France, mais aussi aux Pays-Bas et en Italie. »

Quel a été l'impact de la fièvre catarrhale ovine (FCO) sur la collecte de lait ?

B. B. : « Au niveau européen, la collecte de lait a connu un léger rebond de 0,5 % en 2024. Mais la situation demeure très différente selon les États membres. En France, elle a par exemple augmenté de 1 %. Cette dynamique s'explique par la distribution de fourrages lactogènes qui ont permis de produire plus de lait par vache en début d'année. Mais ce rebond a ensuite été bien moins important lorsque la FCO s'est développée au Nord et à l'Est de la France. Depuis janvier 2025, nous observons que la collecte française recule, tandis qu'elle rebondit en Espagne et en Italie, pays au sein desquels la demande en fromages est forte avec une bonne valorisation sur le marché européen et international. Depuis plusieurs années, le pays qui porte la collecte européenne reste la Pologne, avec une hausse de 3,6 % en 2024. Chaque année, sa production laitière croît. Les raisons sont principalement le progrès génétique et la professionnalisation des éleveurs. L'histoire de la Pologne au sein de l'Union européenne étant récente, ce pays dispose encore de marges de progrès importantes. À l'inverse, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark ont connu une collecte en recul. Aux Pays-Bas, la FCO a touché les élevages durant plus longtemps, ce qui explique une diminution de la collecte de 2 %. La France craint également une baisse de la collecte pour l'année 2025, puisque l'épizootie se rapproche de plus en plus du Grand Ouest et que l'État manque de vaccins. »

Comment la consommation de produits laitiers a-t-elle évolué ?

B.B. : « En France, cette consommation a diminué de 2,5 %, notamment en réaction à l'envolée du cours du beurre. Certains opérateurs ont préféré saisir des opportunités à l'export, plutôt que de vendre localement. Ce comportement a donc induit une augmentation de 25 % du prix du beurre et a découragé les industriels de son achat, certains d'entre eux préférant se tourner vers des matières grasses végétales, qui sont moins onéreuses. Nous observons, en revanche, que la consommation de produits laitiers a résisté en Europe (+ 1 %). La raison pourrait être que les productions laitières sont plus facilement substituables en France, par rapport à d'autres États européens. »

Quels sont les types de fabrications laitières qui fonctionnent ?

B.B. : « Les fabricants tendent à aller vers de l'ultra-frais, comme des yaourts, des desserts ou des fromages blancs, mais également vers plus de fromages affinés. Les entreprises françaises et européennes font d'ailleurs le choix d'investir davantage dans la transformation fromagère. Les exportations de ces produits progressent, notamment lorsque des accords avec des pays importateurs, comme le Ceta avec le Canada, sont négociés. Depuis 2022, l'Union européenne remplit la totalité du contingent de cet accord, avec 26 000 tonnes de fromages qui sont exportées vers le Canada, dont un tiers provient de la France. »

©Idele

▲ **Baptiste Buczinski** agroéconomiste, spécialisé en conjoncture laitière à l'Institut de l'élevage (Idele).

Pourquoi le cours du beurre a-t-il autant augmenté en 2024 ?

B. B. : « La hausse de prix sur le beurre était déjà visible en 2022, puis en 2023, puisqu'aux États-Unis, les opérateurs n'avaient pas anticipé les besoins liés aux fêtes de fin d'année. Durant le premier semestre 2024, ce pays a été particulièrement proactif en produisant, mais également en achetant du beurre sur le marché international, avant de le stocker, ce qui a créé une pénurie et une hausse des prix. Il suffit d'un léger manque pour perturber le marché. D'autres opérateurs expliquent avoir anticipé leurs besoins avant les résultats de l'élection présidentielle de novembre 2024. Cette situation états-unienne s'est ensuite calmée durant le second semestre, tandis que l'Union européenne a, à son tour, anticipé ses achats après la panique générée par l'arrivée de la FCO. Le risque d'une baisse de la collecte a fait peur aux opérateurs, qui ont davantage acheté de beurre, afin d'en stocker. Ce mouvement a donc engendré une nouvelle envolée des prix. » ■

Propos recueillis par Léa Rochon

ÉCONOMIE LAITIERE / Depuis une décennie, le secteur laitier connaît une augmentation des revenus, notamment liée à une meilleure valorisation du prix du lait et au gain de productivité. Mais cette amélioration reste toutefois à nuancer selon la spécialisation des systèmes et ne prend pas en compte la charge mentale des éleveurs et éleveuses.

Des revenus en hausse, malgré des écarts entre les différents systèmes

Entre 2014 et 2022, l'Institut de l'élevage (Idele) a comparé les résultats de 400 fermes laitières du réseau d'élevages Inosys. Représentatives des systèmes présents sur le territoire, ces fermes ont montré une hausse des revenus moyens. Selon Sophie Tirard, de la chambre d'agriculture de Bretagne, leur revenu a triplé en neuf ans, atteignant 83 000 € courants/UMOex en moyenne en 2022. « *Mais d'importants écarts subsistent entre les différents systèmes* », précise la conseillère Les exploitations de lait et cultures de ventes de plaine culminent en moyenne à environ 105 000 € courants/UMOex, suivies par les systèmes de lait et viande bovine de plaine avec une estimation à 65 000 € courants/UMOex. Viennent ensuite les systèmes de montagne de l'Est AOP avec une moyenne à 40 000 € courants/UMOex. La fin du peloton concerne les systèmes de montagne du Sud (environ 31 000 € courants/UMOex) et les systèmes de plaine bio (environ 28 000 € courants/UMOex).

Moins de chefs d'exploitation, plus de salariés et de robots

Ces écarts peuvent être expliqués par plusieurs facteurs : la conjoncture des grandes cultures, les gains de productivité, la sensibilité aux aléas climatiques et sanitaires et le prix du lait. À titre d'exemple, les systèmes laitiers spécialisés en lait conventionnel de plaine ont connu une hausse moyenne de leur résultat courant de 25 000 €/UMOex. Ces revenus sont en hausse grâce à un tandem prix du lait et volumes intéressants, tandis que les systèmes de montagne (hors de l'Est AOP) sont pénalisés par des surcoûts de production et une insuffisance, voire une absence, de démarcation du lait. Selon Franck Lavedrine, qui anime le réseau d'élevages Inosys à l'Idele, ces performances technico-économiques doivent être interprétées au regard d'un facteur nouveau. « *Des exploitations ont du mal à recruter un nouvel associé pour remplacer un départ à la retraite et se tournent davantage vers le salariat pour compenser* », explique le responsable. Si bien que sur 180 exploitations conventionnelles du réseau, 57 % ont augmenté la main-d'œuvre salariée, dont 29 % de plus de 0,5 ETP. « *Or, cette part de salariat en hausse n'absorbe pas en totalité la charge de travail supplémentaire* », ajoute le professionnel, qui estime que pour un système de plaine en traite conventionnelle, le temps de travail nécessaire à l'acte de production est passé à 45 à 47 heures, voire 49 heures par semaine entre 2014 et 2022. Le capital d'exploitation, hors foncier, a lui aussi augmenté de 21 %, passant de 414 000 €/UMOex en 2014, à 502 110 €/UMOex en 2022. « *Mais ce capital se concentre sur une main-d'œuvre exploitante en baisse* », ajoute Franck Lavedrine.

©Shutterstock

▲ **Le robot de traite** permet une augmentation généralisée des volumes de lait.

Systèmes de plaine et de montagne

Autre enseignement tiré de l'observation de ce réseau : une exploitation Inosys sur cinq est dorénavant équipée en traite robotisée. Elles sont même une sur trois en plaine conventionnelle. Dans un contexte de conjoncture favorable, ces exploitations tirent parti des robots, puisqu'elles connaissent une augmentation généralisée des volumes de lait (8 339 l/VL en 2022 contre 7 871 l/VL en 2014). Une attention doit, en revanche, être portée sur les postes d'achat liés à l'alimentation et au fioul.

Si la tendance est à l'augmentation des revenus laitiers sur la dernière décennie, le niveau de rémunération de l'atelier lait devrait rester stable (2,4 Smic/UMOex). « *En revanche, les activités spécialisées en montagne, hors AOP de l'Est, souffrent de coûts de production plus forts qu'en plaine* », note Yannick Pechuzal, expert en système d'élevages bovins lait à l'Idele. Pour les systèmes conventionnels, les dépenses liées aux engrais et aux aliments font que les coûts de production devraient se stabiliser. Reste un facteur que l'Idele n'a pas mesuré : celui de la charge mentale. « *Malgré une conjoncture relativement favorable, le changement climatique, l'augmentation de la charge de travail par exploitant et le management des salariés sont à prendre en compte* », souligne le spécialiste. Autant de critères liés à la qualité de vie au travail qui devraient être prochainement analysés par l'institut. ■

Léa Rochon

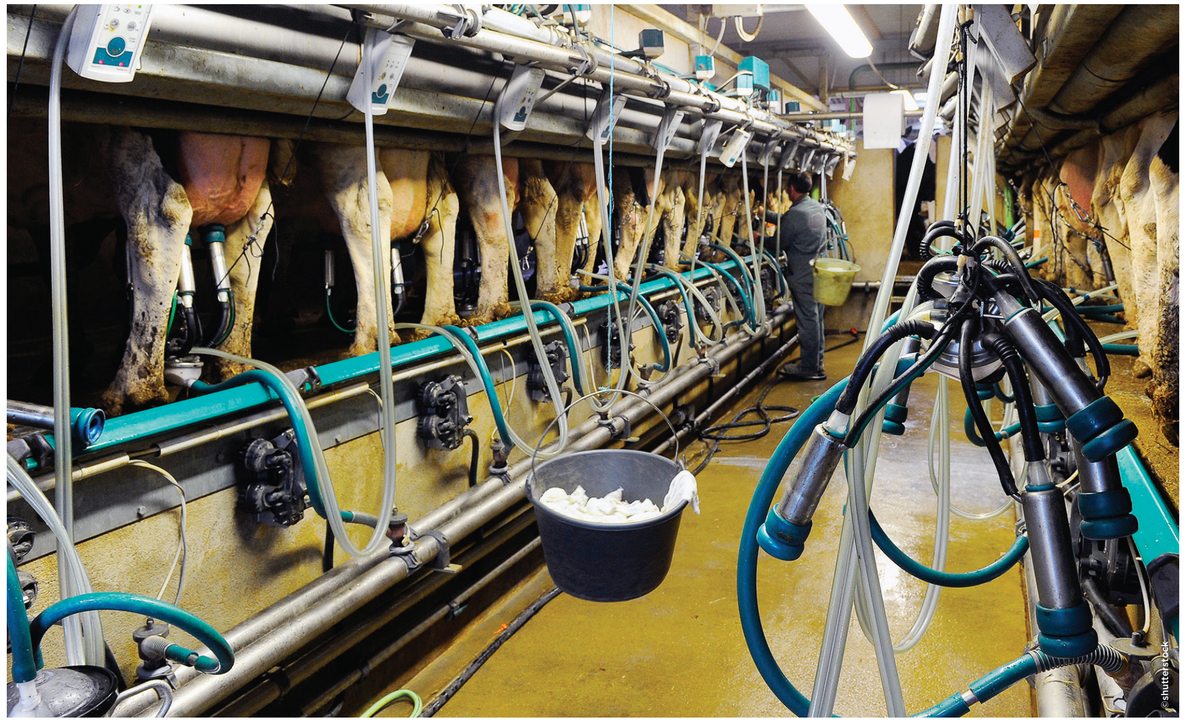
©Shutterstock

▲ **La France craint une baisse de la collecte laitière pour l'année 2025**, liée à l'épizootie de FCO.

TENDANCES / D'ici 2030, un exploitant agricole sur deux prendra sa retraite. Les éleveurs laitiers réorganisent et adaptent peu à peu leur façon de travailler, tandis que les éleveuses doivent conjuguer avec certaines difficultés lors de leur installation

La transformation des exploitations laitières s'accélère

Robotisation, hausse du recours au salariat, croissance des grandes exploitations... Depuis quelques années, le secteur laitier connaît une importante réorganisation du travail. Selon Agreste, le pourcentage d'installations de traite robotisée était de 8 % en 2016 et a atteint les 19 % en 2023. Parallèlement, le pourcentage de salariés recensés par la MSA a également fortement augmenté, passant de 11 % en 2010 à 21 % en 2023. Le développement d'exploitations de plus de 150 vaches laitières est également un phénomène récent. Cette tendance a fortement augmenté à partir de 2015, année qui a signé la fin des quotas laitiers au sein de l'Europe et après laquelle 75 % des exploitations ont connu une croissance de leur rendement.

Baisse des installations

Ces nombreuses évolutions peuvent s'expliquer par une amélioration économique des exploitations laitières. En janvier dernier, l'Idele établissait la marge Ipampa lait de vache sur coût total indicé (MILC) à 200 €/1 000 l. Elle n'était que de 100 €/1 000 l au début de l'année 2022 et avait même connu une chute à 60 €/1 000 l à la fin de l'année 2016. Malgré ces signaux encourageants, le nombre d'installations est en baisse. Selon l'Idele, cette baisse peut être liée à deux hypothèses.

©Lea_Rochon_Apasec

▲ **Jusqu'en 2022, le nombre d'installations laitières, aidées ou non, était plutôt stable**. Les années 2023 et 2024 marquent néanmoins une chute.

La première serait que certains projets ont été différés en attendant de connaître les nouvelles politiques régionales à l'installation, tandis que la deuxième serait liée à l'augmentation du nombre de robots et de salariés sur les exploitations.

L'installation au féminin

Pour les femmes, le parcours vers l'installation semble même plus difficile. Un rapport du Sénat paru en 2017 affirme que les prêts bancaires accordés aux exploitantes sont moins élevés. Seulement 30 % des femmes bénéficient de la dotation jeunes agriculteurs dans le secteur bovins lait, contre 55 % pour les hommes. La cause ? Des installations bien souvent plus tardives, atypiques et sur des surfaces plus petites que les hommes. Autre explication, cette fois-ci culturelle et sociologique : un tiers des femmes s'installe encore sur la ferme du conjoint. Selon Marie-Andrée Luherne, vice-présidente de la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), ces freins ont tout intérêt à évoluer « *afin de garder les 23 milliards de litres de lait produits que nous clamons haut et fort* ». Consciente du défi démographique, la FNPL espère que la robotisation, gage de souplesse et de confort physique, attire davantage de candidats et candidates à l'installation. ■

Léa Rochon